

LA LUCARNE de MESLAND



Le mot de la commission «communication et relations publiques»



Aux épisodes caniculaires, à la sécheresse et aux restrictions en eau subis cet été, ont succédé les vendanges et désormais la chute des feuilles !

La Lucarne, votre *feuille* communale d'information, tombe, elle, au printemps et à l'automne dans votre boîte aux lettres et ce 12^{ème} numéro

nous donne l'occasion d'évoquer, en ouverture, de nombreux dossiers* en cours ou tout récemment achevés.

L'essentiel des travaux d'aménagement de la cour d'école/centre de loisirs a été réalisé cet été et les enfants peuvent profiter des nouveaux jeux installés depuis la mi-septembre : pont de singe, circuit au sol, nouveau bac à sable... De plus, ils déjeunent désormais dans une cantine fraîchement repeinte !

S'agissant de la voirie, des travaux de purge et reprofilage ont été menés courant septembre sur un tronçon fortement dégradé de la Route de la Grivelière et un gravillonnage bicouche sera réalisé en 2020.

Côté enfouissement des réseaux, une réunion avec le SIDELC en septembre a lancé l'opération de la 3^{ème} tranche qui sera réalisée en 2020 (bas de la Grande rue/amorce des rues du Moulin, de la Poste et Chemin du Prieuré). Une 4^{ème} tranche sera encore à mettre en œuvre en 2023 (Rue de la Poste, Place de l'Eglise, Chemin du Prieuré).

Concernant la nouvelle station d'épuration, le Comité de pilotage d'Agglopolys finalise le dossier et les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2020. Les travaux d'aménagement de la zone humide qui jouxte seront réalisés à la suite.

Dans le cadre du projet de restauration de la Petite Cisse et de sa remise dans son lit originel, près de la Rue de la Fontaine, la mairie a obtenu l'accord de tous les propriétaires pour acquérir les deux parcelles manquantes et le dossier est à l'instruction chez un notaire. Cette opération devrait voir le jour en 2020.

Au cimetière, l'ossuaire est achevé. La pose des caveaux et les finitions de surface ont été réalisées en septembre.

Le projet d'aménagement du Jardin du Prieuré est lancé et un atelier de concertation ayant réuni une trentaine de Meslandais s'est tenu avec succès courant septembre.

Par ailleurs, en raison du faible kilométrage effectué au quotidien et de la nécessité de s'engager dans la transition énergétique, la Commune vient de passer commande d'un Kangoo rallongé à énergie électrique afin de remplacer le vieil utilitaire diesel du service technique.

Enfin, pour les amateurs de randonnées équestres, la Commune a donné son accord pour l'inscription au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (P.D.E.S.I.) de l'itinéraire « Circuit de randonnée équestre de la Vallée de la Cisse » élaboré par le Département de Loir-et-Cher. Un peu de patience, il sera bientôt officiel et en ligne sur www.mesland.fr !

* 2 articles sont spécifiquement consacrés, page 4, à l'inventaire de la Biodiversité communale et à l'achat de la maison située au n°24 grande rue.

N° 12 - Octobre 2019



Sommaire

Le mot de la «com-com».....	1
Zoom sur E. et C. SOUVENT....	2
Les travaux, en images.....	3
Le point Biodiversité.....	4
Achat maison Grande Rue.....	4
Projet jardin du Prieuré.....	5
Rentrée scolaire	5
Naissances.....	6
Informations.....	6/7
Événements à venir	8

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de MAIRIE sont provisoirement suspendus.

Lundi fermé
Mardi 09h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00
Mercredi 09h00 à 12h30 / 14h00 à 17h00
Jeudi 09h00 à 12h30 / 14h00 à 18h00
Vendredi fermé
Samedi fermé

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

PERMANENCE le mardi de 9h à 12h

Pour contacter actuellement la mairie :

Tél : 06-24-15-28-86

Courriel : mairie-mesland@wanadoo.fr

Site internet : www.mesland.fr

ZOOM sur Eric et Christophe SOUVENT...

...éleveurs d'abeilles



Levons le voile sur un mystère qui n'en n'est pas un : Eric est le frère de Christophe et Christophe est donc le frère d'Eric ! Chevelure poivre et sel, voix calme et posée, Eric est l'aîné. Christophe a lui, choisi depuis longtemps de remiser les ciseaux de coiffeur et s'exprime avec spontanéité.

La famille vit à Paris lorsque Monsieur (natif de Pocé sur Cisse), et Madame SOUVENT acquièrent, en 1969, une ancienne ferme au hameau de la Dodinière. Les week-ends et les vacances sont alors consacrés à la rénovation de la maison. Eric et Christophe prêtent (4) main(s) forte(s) avec enthousiasme.

En 1995, Nicole SOUVENT, la maman, s'installe à la Dodinière, s'implique au Comité des fêtes et assure le soutien scolaire. Eric travaille comme artiste peintre et décorateur. Christophe, cuisinier de formation, s'exile quelques temps en Thaïlande, puis est employé dans une imprimerie parisienne.

En 2000, ils achètent un lopin de terre à quelques centaines de mètres de la maison familiale. « La friche » comme ils l'appellent est leur refuge. Ils en font un espace naturel préservé, cultivent un potager, creusent une mare peuplée de poissons qui font le bonheur des hérons sous le regard complice des deux frères.

Eric s'installera quelques années sur le terrain, puis au plus près de sa mère. Christophe le rejoint en 2013.

Sensibilisés à l'apiculture par un ami, ils complètent leur formation en dévorant des ouvrages spécialisés. A la fin de l'année 2010, Eric réfléchit à un cadeau d'anniversaire pour son frangin : ce sera une ruche ! Christophe en fait de même pour le Noël suivant. Peu après, une autre fratrie, (les frères Melon) leur offre une première colonie d'abeilles, l'histoire commence.

Le hobby devient progressivement une réelle activité, le nombre de ruches augmente, aujourd'hui une soixantaine. Eric et Christophe transmettent également leurs connaissances liées à la conduite d'un rucher au sein du syndicat des apiculteurs de Blois et au lycée agricole d'Areines-Vendôme. Ils organisent des formations (découverte, initiation théorique et pratique, etc...) sur site, à la Dodinière.

Acteurs du programme « abeille, sentinelle de l'environnement », ils assurent bénévolement la conduite de trois ruchers partenaires et sont aussi référents dans le cadre du dispositif de l'agglomération pour la destruction des nids de frelons asiatiques.

Enfin, grâce au butinage des abeilles, Eric et Christophe s'assurent de belles récoltes de fruits avec lesquels ils fabriquent et commercialisent des confitures, ce qui fait dire à Christophe, « avec les abeilles, on est gagnant 2 fois ».



Les récoltes sont pourtant très aléatoires : conditions climatiques, pollutions environnementales viennent souvent fragiliser la vie des abeilles, des essaims disparaissent.

On comprend alors pourquoi les frères Souvent sont autant vigilants à la préservation de la biodiversité et s'engagent pour sensibiliser le plus de monde à cette réalité : habitants des villes et des campagnes, acteurs du monde agricole et viticole etc...Que leur appel soit entendu !

Ces doux rêveurs ont les pieds sur terre, et sur la terre de notre village. Dans leur ouverture aux autres, dans leur mode de vie et leurs pratiques respectueuses des abeilles et de l'environnement, ils nous rappellent qu'un monde meilleur est toujours possible.

Commercialisation du miel en vente directe à la Dodinière à Mesland (il est préférable de téléphoner au 02.54.70.26.26), sur les marchés occasionnels ainsi qu'en dépôt-vente dans les commerces environnants.

Les travaux dans notre commune, en images...



Pose d'une rampe garde-corps-Salle des Associations



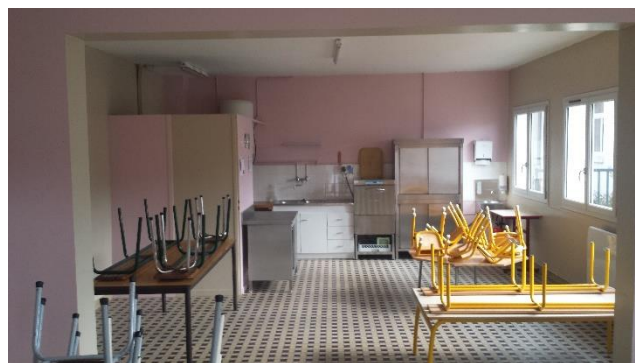
Travaux d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite-Agence Postale Communale



Réfection de la cour de l'école-installation de nouveaux jeux et du nouveau bac à sable



Réfection route de la Grivelière-avant/après



Cantine repeinte et dotée de convecteurs aux normes «maternelle»

Point d'étape sur l'inventaire de la Biodiversité communale



Depuis le printemps dernier, la commune a lancé un inventaire de la biodiversité. Plusieurs d'entre vous ont été contactés et se sont mobilisés lors des réunions de travail et des sessions de formations à la découverte de la faune et de la flore.

Ces derniers mois, le CDPNE, notre partenaire sur ce travail, a réalisé de nombreuses heures de terrain sur notre commune pour inventorier les espèces et les milieux. Vous les avez peut-être vus.

Merci encore pour l'accueil que vous avez pu leur réserver.

Le travail se poursuit encore jusqu'au printemps 2020 avec des inventaires et une phase d'animation auprès des habitants et des enfants. Se tiendront des événements grand-public sur notre commune auxquels nous vous invitons à participer.



*Session de formation du 19-9-19 auprès du groupe d'habitants
crédit-photo : G.Michelin*

Nos enfants seront sensibilisés à la biodiversité de notre commune par des animateurs expérimentés. L'occasion une nouvelle fois de mieux connaître et mieux préserver nos paysages.

Le bilan de ce travail est attendu pour l'automne 2020. Nous vous en reparlerons.

Achat de la maison située au 24, Grande Rue

Il s'agit, comme nous avons déjà eu l'occasion de l'évoquer, de l'acquisition de la maison et du terrain contigus à la mairie et à l'école.



Une négociation a permis de trouver un terrain d'entente sur le prix avec les vendeurs durant l'été. La signature devrait intervenir prochainement, fin 2019 ou début 2020.

S'en suivra ensuite une phase d'analyse de l'existant, puis une réflexion approfondie des besoins qui débouchera sur un étude projet.

Jardin du Prieuré...les réflexions se dessinent !

Il y a quelques mois, un Bureau d'Etudes, Sativa Paysage de Vendôme, a été choisi afin d'accompagner la municipalité et les habitants volontaires, membres du groupe de travail, à faire l'esquisse du futur jardin du Prieuré.

Le 18 septembre dernier, 18 participants ont ainsi, à l'aide d'une maquette à l'échelle conçue par Sativa, proposé, discuté, débattu, défendu des choix d'aménagements.

S'appuyant sur le travail de 2016 réalisé par les étudiants de l'Ecole de paysage de Blois, l'idée du jardin partagé est conservée par la création d'un potager et pourquoi pas d'un poulailler. Également quelques arbres fruitiers, mémoire du verger d'autrefois, seront plantés. Des zones de contemplations, de détente, seront également réalisées. Et chose importante, la venelle et sa haie seront également conservées et mises en valeur.

A l'unanimité, le souhait est d'avoir un jardin qui va dans l'esprit du village, rural, apaisant et qui permet d'améliorer



le cadre de vie des Meslandais et de tous ceux qui pourraient se promener dans nos ruelles à la faveur de sentiers de randonnées de plus en plus développés.

L'esquisse de ce travail est aujourd'hui remise au groupe de travail et à la municipalité pour valider définitivement les orientations d'aménagements...

Rentrée scolaire 2019-2020 : une nouvelle enseignante à Mesland

Cette rentrée 2019-2020 voit l'école de Mesland retrouver le statut d'école maternelle.

Aux côtés de Mme Dominique BRUEL, Directrice, saluons l'arrivée de Mme Justine GALIMARD (en remplacement de Mme GUÉTROT). Nous lui souhaitons la bienvenue !



S'agissant des effectifs, c'est à Mesland, cette fois-ci, qu'une baisse est constatée tandis qu'à Monteaux, la stabilité est de mise.

Ecole maternelle de Mesland :

- ✓ Classe de Mme D.BRUEL : 21 élèves, 6 MS ; 15 GS
- ✓ Classe de Mme J.GALIMARD : 16 élèves, 9 PS ; 7 MS + 4 TPS (à venir en janvier)
- ✓ **37 élèves dont 19 demeurant à Mesland**

Ecole primaire de Monteaux :

- ✓ Classe de Mme C.CHAUVIN : 21 élèves (CP / CE1)
- ✓ Classe de Mme C.LOTTE : 19 élèves, (CE1 / CE2)
- ✓ Classe de Mmes S.ALVÈS / E.LEFRANCOIS : 24 élèves (CM1/CM2)
- ✓ **64 élèves dont 28 demeurant à Mesland**

NAISSANCES-bienvenue à :

Roméo MAURY, né le 18 mai 2019 à Blois

Parents : Jérémy MAURY et Aurore GIRAUDIER domiciliés 17, Route de Dame Marie

Chelsea Catharina Sabine HURBAULT MAMERT, née le 22 juillet 2019 à Blois

Parents : Dimitri HURBAULT et Fabienne MAMERT domiciliés 6, rue du Foyer

Naël BOUTEILLE, né le 5 septembre 2019 à Blois

Parents : Thomas BOUTEILLE et Marine PIRES domiciliés 2, Route d'Onzain

INFORMATIONS

Le point tri de Bas de Bourq est transféré à l'entrée du parking Ecole/Salle des Associations

Le déménagement était programmé depuis déjà quelques temps pour libérer de l'espace nécessaire à la construction de la nouvelle station d'épuration. L'incendie du dimanche 6 octobre a précipité ce transfert.

Le nouveau point tri est désormais installé à l'entrée du parking Ecole/Salle des associations. Situé plus près des habitations, on peut espérer qu'il sera mieux respecté et laissé propre après chaque passage.

Un point tri n'est pas une décharge sauvage.

Les déchets acceptés figurent sur les plastrons de couleur apposés sur les colonnes.

Tous les autres types de déchet doivent être portés en déchèterie. Les sites les plus proches se situent à Chouzy/Cisse et Herbault. Merci d'avance pour votre civisme.



Les Actualités VAL-ECO

Recyclez vos déchets verts à domicile, optez pour le broyage !

NOUVEAU : VAL-ECO propose un dispositif de prêts gratuits de broyeurs de déchets végétaux.

Le broyat de déchets verts permet de pailler les plantations (potager, arbres, arbustes...) et d'apporter de la matière sèche utile au composteur.



Utiliser un broyeur permet aussi de réduire les déplacements en déchèterie !

Pour en bénéficier, téléchargez sur www.valeco41.fr (rubrique Actualités) les documents utiles et appelez le **02.54.74.07.43** (RDV par téléphone obligatoire pour tout prêt).

Ce prêt gratuit sous conditions est de 24h (sauf emprunt pour le week-end).

Une réservation au moins 2 semaines à l'avance est nécessaire.

Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles, en fonction des travaux à effectuer.

Visites d'ARCANTE, le centre de traitement et de valorisation des déchets

Samedi 16 novembre 2019 : dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, VALECO organise des visites du centre de traitement et de valorisation des déchets du Blaisois, ARCANTE.

Deux horaires de visites : 9h30-12h ou 14h-16h30, 161 avenue de Château-dun à Blois

Gratuit sur inscription obligatoire jusqu'au 14 novembre 2019 par téléphone au : 02.54.74.07.43



Vente de sacs de compost

Mardi 5 novembre 2019, à partir de 8h



Plate-forme de compostage de déchets verts - Fossé (41330) Hambeau de Beauregard /lieu-dit Bel air

Le compost produit par VALCOMPOST est utilisable en agriculture biologique.

- un sac de compost (20 kg minimum) : **4 € TTC**, dans la limite des stocks disponibles (500 sacs). Pas de vente en vrac et paiement par chèque ou espèces uniquement.

Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse

Suite à des dégâts constatés sur votre bâti (fissures, perturbations diverses), vous avez été un certain nombre à effectuer une déclaration en mairie fin 2018 afin qu'un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle au titre de la sécheresse/réhydratation des sols pour l'année 2018 soit déposé en Préfecture.

A l'échelle départementale, 96 communes ont fait de même et seulement 31 ont obtenu satisfaction. Mesland a sollicité cette reconnaissance pour la période allant du 1^{er} mai au 31 octobre 2018 et les dossiers ont été étudiés par une commission nationale interministérielle qui s'est réunie le 9 juillet 2019.

Dans le courrier que le Préfet a adressé à la commune, il est précisé que la commission a été appelée à se prononcer sur l'intensité anormale de l'agent à l'origine des dégâts et non sur la gravité des dégâts eux-mêmes.

C'est le croisement de données fournies par Météo-France et le Bureau de Recherches Géologique et Minière (BRGM) qui permet à cette commission de prendre sa décision.

Si à Mesland la présence de sols sensibles à l'aléa sécheresse et réhydratation des argiles a été reconnu pour 61% du territoire, le caractère anormal de la sécheresse n'a en revanche pas été retenu pour la période considérée.

Nous ne comprenons néanmoins pas pourquoi des communes proches, soumises aux mêmes aléas climatiques, n'ont pas reçu la même réponse.

Un recours auquel Mesland souhaite s'associer est à l'étude par groupement de communes via l'Association des maires.

Les administrés qui sont victimes de dégâts sont en conséquence de nouveau invités à effectuer une **déclaration au titre de 2019 à transmettre en mairie au plus tard le 30 novembre 2019** (description, photos...).

Il est important de communiquer à cette occasion un numéro de téléphone et une adresse mail afin que la mairie puisse prévenir **en urgence** les administrés si l'état de reconnaissance de catastrophe naturelle était reconnu pour 2019.

En effet, l'arrêté paraît au journal officiel en plein mois d'août et les sinistrés ont **10 jours à compter de la parution au Journal Officiel pour effectuer la déclaration auprès de leur assurance.**

Philippe Guettard, Maire de Mesland, les conseillers municipaux, l'Association des Anciens Combattants et les Sapeurs-Pompiers de Mesland-Monteaux
 Vous invitent à la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre.
 Rendez-vous lundi 11 novembre 2019 à 10 heures devant la mairie
 Un vin d'honneur offert par la municipalité clôturera la cérémonie.



DIMANCHE 24 NOVEMBRE 2019

LOTO Salle des Associations de Mesland

Les bénéfices serviront à financer une partie des projets de l'équipe enseignante.

De nombreux lots à gagner !

Ouverture des portes à 13h00, début 14h00

48 rue de la Vallée - 41150 MONTEAUX - apemmv@laposte.net

LUNDI 11 NOVEMBRE 2019 BOURSE AUX JOUETS

(PUÉRICULTURE - VÊTEMENTS)

ORGANISÉE PAR

LE COMITÉ DES FÊTES

EMPLACEMENT **GRATUIT**

SALLE DES ASSOCIATIONS

CONTACTS :

02-54-70-27-51

06 75 53 59 25

**Assemblée Générale du Comité le
vendredi 10 janvier 2020 à 19h**

Ensemble et Solidaires (UNRPA)

Organise, Salle des Associations

Dimanche 15 Décembre 2019

Un déjeuner animé par

Alain Feuillet, accordéoniste

et par Le Groupe Twinkle dance

(In'ze Moove)

Inscriptions obligatoires et ouvertes à tous

jusqu'au 1er décembre 2019

TARIF : 40€ pour les adhérents,
45€ pour les non adhérents

Renseignements : Fabienne Pouchin

Tél : 02 54 70 26 21/06 89 48 08 24

**Assemblée Générale le mercredi 8
janvier 2020 à 15h**

**Samedi 14 décembre 2019 Salle
des Associations**

L' A.P.E organise

Un marché de Noël

toute la journée.

Samedi 23 novembre à MESLAND

**STE-BARBE inter centres
des Sapeurs-Pompiers de
Valloire-sur-Cisse, Veuzain-sur-
Loire, Mesland/Monteaux**

**Rassemblement sur la place de l'église à
14h30** - La population est cordialement in-
vitée à assister à la cérémonie.

**Prise de paroles et vin d'honneur à la Salle
des Associations**

Conception et mise en page :

Commission communication

Impression :

Graphic Imprim Saint-Gervais-La-Forêt